

LE 3 JUIN 2013

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce troisième jour de juin de l'an deux mil treize, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné
Les conseillers: M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt
M. Martin Faucher
M. Robert Normand M. Émile Nadeau

formant quorum du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les procès-verbaux du 6 et 15 mai 2013 sont adoptés à l'unanimité. Les membres du Conseil ont reçu une copie des procès-verbaux quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE MAI 2013

Secteur d'activités	Budget 2013	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	256 671 \$	34 397 \$	139 813 \$	116 858\$
Sécurité publique	222 776 \$	65 123 \$	94 373 \$	128 403\$
Transport routier	422 587 \$	43 819 \$	201 888 \$	220 699\$
Hygiène du milieu	249 177 \$	14 369 \$	85 598 \$	163 579\$
Industrie & Commerce	58 043 \$	17 912 \$	37 980 \$	20 063\$
Loisirs et culture	67 800 \$	2 132 \$	29 998 \$	37 802\$
Frais de financement	138 016 \$	44 391 \$	69 547 \$	68 469\$
Remb. en capital	474 490 \$	131 000 \$	203 700 \$	270 790\$
Investissements prévus	557 440 \$	1 305 \$	45 481 \$	511 959\$
Total dépenses	2 447 000 \$	354 448 \$	908 378 \$	1 538 622\$
Revenus	2 447 000 \$		1 784 367 \$	

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le Conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du Conseil.

CORRESPONDANCE

- ↳ Approbation des affaires Municipales de notre règlement n° 415 pour l'emprunt des travaux de la rue Robert;
- ↳ Genivar nous informe que malgré les travaux projetés sur la rue Robert, les bornes d'incendie ne permettront pas dans l'immédiat d'assurer une protection incendie;
- ↳ Maxime Bernier sollicite votre participation afin de courir avec lui le 100 km pour la fondation Moisson Beauce
- ↳ Session d'information aux municipalités offerte par Hydro-Québec le mardi 4 juin soit à St-Georges am ou soit à Lévis pm.
- ↳ Un montant de 297,09\$ nous est remis en ristourne par la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois de mai.

BÂTIMENT PROHIBÉ

Référence au chapitre n° 6 du règlement d'urbanisme

** Il n'y a que l'emploi d'autobus, de remorques ou autres véhicules désaffectés de même nature qui est prohibé. (Les conteneurs seraient autorisés mais avec un revêtement extérieur)

71-06-2013 OUVERTURE DE SOUMISSION / RÉPARATION À LA CASERNE

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que la soumission de Debo Construction au coût de 2650\$ avant taxes soit acceptée pour effectuer l'ajout d'une porte arrière avec barre panique ainsi que le changement de la porte avant à la caserne incendie.

72-06-2013 MANDAT POUR DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDEFP

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que le Conseil mandate la directrice générale, madame Nicole Chabot, à signer pour et au nom de la municipalité de Ste-Marguerite la demande d'autorisation et de certificat d'autorisation auprès du Ministère de développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs concernant l'installation d'une prise d'eau sèche dans le rang Ste-Suzanne.

73-05-2013 OUVERTURE DE SOUMISSION POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES CAMIONS DE DÉNEIGEMENT

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le Conseil municipal accepte la soumission de Bernard Létourneau et Fils inc au coût de 5 800\$ pour le sablage et la peinture du camion International 1998.

74-06-2013 ACHAT DE LA CAMIONNETTE

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que suite à la réception de deux soumissions, celle de Cliche Auto Ford inc soit acceptée au coût de 18 999 \$ avant taxes. Le délai de livraison est de 6 à 8 semaines.

75-06-2013 RANGS ST-JEAN-BAPTISTE ET ST-LOUIS

ATTENDU QUE dans le rang St-Jean-Baptiste, le déplacement des poteaux a été effectué par Telus et Hydro-Québec en mai et que des travaux de remplacement du pont nous ont été confirmés par le MTQ pour le début du mois d'août;

ATTENDU QU'il est prévu de refaire l'infrastructure de ce rang puisque celui-ci exige beaucoup d'entretien;

ATTENDU QUE pour le rang St-Louis, de nombreuses plaintes nous ont été acheminées concernant l'état de détérioration du fond de terrain de cette route;

ATTENDU QUE des travaux de rénovation de fond de routes pour ces deux rangs doivent être planifiés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement de mandater la Firme d'ingénierie Genivar afin de préparer les documents nécessaires à l'appel d'offres pour les travaux suivants :

- une première phase de travaux qui consisterait en le creusage des fossés, la refonte du fond de terrain et l'enlèvement de l'asphalte pour le rang St-Louis pour l'automne 2013;
- une deuxième phase au printemps 2014 pour l'asphaltage de ces deux rangs.

76-06-2013 DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS / PROLONGEMENT DE LA RUE BELLEVUE

ATTENDU QUE suite aux travaux de recherche en eau qui s'est soldé par l'ajout d'un nouveau puits et dont l'exploitation devrait débiter à l'automne 2013;

ATTENDU QUE suite au prolongement des rues du Merle et St-Pierre, sur 11 terrains constructibles, 6 ont déjà trouvés preneurs;

ATTENDU QUE le comité de développement n'attend que notre accord pour procéder au prolongement de la rue Bellevue et offrir une vingtaine de terrains;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que le Conseil municipal :

- habilite Genivar inc à soumettre la demande d'autorisation au MDDEFP au nom de la municipalité,
- confirme son engagement de transmettre au MDDEFP, une fois les travaux achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

77-06-2013 OFFRE DE SERVICE POUR RÉPARATIONS D'ASPHALTE

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que la soumission de Pavage Colgan et frères inc. pour les travaux de retouches d'asphalte sur tout le territoire de la municipalité soit acceptée au coût de 220.00\$ la tonne pour une quantité approximative de 30 à 40 tonnes.

78-06-2013 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 112 481\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Martin Faucher, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Sainte-Marguerite informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

➤➤ CONTRAT D'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE PAR SOUFFLEUR / PROCHAINE SAISON

M. Donald Vachon est d'accord pour reconduire notre contrat pour l'hiver 2013-2014 mais à l'heure et au taux de 180\$ (même taux que l'an dernier)

79-06-2013 LOGICIEL DE GESTION D'ALARME AU BÂTIMENT D'EAU POTABLE

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement qu'afin de régler le problème de messages d'alarme sur les téléavertisseurs, il faut procéder à la mise à jour complète du système de logiciel d'opération au bâtiment d'eau potable. Cette installation sera d'un coût de 900\$ avant taxes et sera effectuée par JRT Automatisation.

80-06-2013 ENGAGEMENT DES RESPONSABLES DU TERRAIN DE JEUX

Il est proposé par Martin Faucher et résolu unanimement que dans le cadre du terrain de jeux, édition 2013, les personnes suivantes soient engagées :

- Madame Andrée Renouf comme responsable
- Amélie Pelletier, David Marcoux et Johanie Dallaire comme moniteurs

DIVERS

- Les travaux de la rue Robert débuteront dans la semaine du 10 juin
- Début des travaux à l'édifice municipal / mardi le 4 juin.

- Appui au comité de soccer pour le renouvellement de la cabane de soccer
- Le quai de deck hockey sur le terrain des loisirs, façade vers l'entrée du chalet, serait à vérifier car M. Lalonde nous mentionne qu'il penche dangereusement
- Demande de M. Yvon Roy pour installer une bordure de rue et asphaltage devant sa propriété
- Discussion sur le délai trop long de réparation pour bris d'eau chez M. Claude Fortier, rue Notre-Dame
- Vérifier les coûts d'achat pour des compteurs d'eau pour le prochain conseil
- Pompe chez TH Pelletier n'a pas été reprise, Nicole s'occupe de vérifier de la compagnie

Période de questions

Le maire répond aux questions de l'assemblée.

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

81-06-2013 **CLÔTURE DE LA SESSION**

Sur la proposition de Martin Faucher, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 21h05.

Adrienne Gagné, maire

Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

